DÉSINFECTANT DE CHOC EN SERRES ET ABRIS.
HOMOLOGUÉ BACTÉRICIDE, FONGICIDE, VIRUCIDE.

DÉSOGERME MICROSERRE

PERFORMANCES - EFFICACITÉ

• **DESOGERME MICROSERRE** désinfectant puissant à large spectre anti-microbien, est efficace vis à vis des bactéries Gram positif, Gram négatif, moisissures, levures, et virus.
• **DESOGERME MICROSERRE** garantit l'hygiène des locaux et des matériels de culture dans le secteur de la production végétale (serres et abris).

DOSES ET USAGES

• **Usages** : "traitements généraux, traitements des locaux et matériels de culture (serres et abris)".
• **Doses** : 0,25% bactéricide, 2% virucide, 2% fongicide, en conditions de propreté.
• **Thermo nébulisation** : diffusion par l'appareil **PULSFOG K10/0** : dose 1,5 ml/m_3, contact 4 heures, en Conditions de propreté.
• **Exemples d'application** : serres verres (hors sol et sol), serres doubles parois gonflables, tunnels froids, Chapelles et multi chapelles, locaux et abris, matériels (cuves, tanks, chariots, tables de travail, tablettes, caissettes,
Sécateurs, vaporisateurs, greffoirs).

MODE D'EMPLOI

Procéder à un rinçage nettoyage avant désinfection, rincer après application (respecter les temps de contact)
• Élimination des résidus, nettoyage préliminaire, (avec **AGRINET MOUSSE, AGRINET DSM**) rinçage à l'eau.
• Désinfection des locaux, matériels, structures, hors culture, avec **DESOGERME MICROSERRE** dilué Dans l'eau. (Respecter les temps de contact).
Bactéricide : 0,25%, temps de contact : 5 minutes.
Fongicide : 2%, temps de contact : 15 minutes.
Virucide : 2%, temps de contact : 30 minutes.
• Pulvérisation (avec machine à pression, **ATOMIST, PULBAN, PULDOS**) ou par trempage (bac).
• Thermo nébulisation (**PULSFOG**, 1,5 ml/m3 contact 4 heures).
• Pédiluve : renouveler la solution de **DESOGERME MICROSERRE** dilué dans l'eau, à 2%, une fois par
Semaine (ou aussi souvent que nécessaire, selon la fréquence des passages).

Propriétés et SECURITE

- Liquide limpide, ambré,neutre aux doses d'emploi.
- Solution aqueuse stabilisée d'ammoniums quaternaires (128 g/l) d'aldéhydes glutariques (100 g/l) combinés à des additifs synergistes.
- Compatible avec les composés organiques cationiques et non ioniques.
- Homologation N° 2000283 délivrée le 1/12/2000 par le Ministère de l'Agriculture, efficacité validée conformément aux normes : EN 1276 Bactéricide et EN 1650 Fongicide.
- **Homologation délivrée par le Ministère de l'Agriculture pour l'efficacité virucide, dans le secteur de la production végétale (serres et abris)** : Virus de référence ; **virus de la Mosaïque du Pépino, ou Pep MV**.
- Corrosif : contient du glutaraldéhyde. Le port de gants, lunettes et masques de protection est recommandé.
- Les composants de **DESOGERME MICROSERRE** dans la liste de l'Arrêté Ministériel du 8/9/99, relatif aux produits de nettoyage de matériaux pouvant se trouver **au contact des denrées alimentaires** (rinçage final à l'eau potable obligatoire).

A.C.I tunisie
Succursale: 6, Rue Aboubaker Essedik - 1002 Tunis Tél : (+216.71) 849 546 - Fax : (+216.71) 283 850
E-Mail : aci@topnet.tn Site Web : www.acitunisie.com.tn
Siège social : Z.I Medjez El Beb 9070 Béja Tél :(+216) 78 562 924 Fax: (+216) 78 562 925